



POUR UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC, DE QUALITE ET GRATUIT

Note soumise à l'approbation du Conseil Fédéral du 26 octobre 2009
après discussions en régionales¹

Introduction

L'enseignement supérieur, comme d'autres domaines, peut être un moteur de changement ou un moteur de reproduction et de conservation sociale. La Fédération des Etudiants Francophones fait le choix d'un enseignement supérieur qui participe au changement social.

Actuellement, notre société est globalement injuste et inégalitaire. L'enseignement obligatoire et supérieur qui sont sensés gommer les inégalités ne remplissent pas pleinement ces fonctions. Au contraire, leur fonctionnement actuel produit et surtout reproduit des inégalités qui vont en s'accroissant.

Cette note appelant à un enseignement supérieur public, de qualité et gratuit vise à donner un nouvel objectif politique à la Fédération des Etudiants Francophones. Par manque d'ambition, de temps, de formations, la FEF s'est depuis trop longtemps contentée d'être une force de réaction par rapport à des modifications du paysage de l'enseignement supérieur dictées par la rentabilité économique doublée de lubies ministérielles. Pendant près de 10 ans, la FEF a colmaté par diverses notes l'absence de position politique unificatrice et concrète.

L'année 2007, avec le lancement de la campagne ResPACT, qui demande le respect de l'article 13 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, dit Pacte de New York, qui stipule que *l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité [...] notamment par l'instauration progressive de la gratuité*, annonce un changement dans la stratégie de la Fédération. Parallèlement à la construction et au renforcement d'un travail de terrain visant à construire un réel mouvement étudiant, la Fédération ne se contentera plus uniquement de réagir mais compte également proposer et mettre à l'agenda les points qui concernent les problèmes concrets des étudiants.

Cette note d'orientation politique vise à guider l'action de notre mouvement davantage qu'à détailler les spécificités d'un enseignement public, de qualité et gratuit. Ces dernières seront discutées lorsque le mouvement étudiant aura, par ses actions, engagé un rapport de force qui nous sera favorable. Cette note s'inscrit non seulement dans la continuité des revendications fondamentales qui ont traversé la Fédération depuis quelques années, mais elle est également la synthèse des avis récoltés lors du travail de terrain mené jusqu'à présent.

Cette note propose la vision d'un enseignement supérieur public, de qualité et gratuit car les bénéficiaires de l'enseignement supérieur profitent à l'ensemble de la société. En raison de cela, il est financé par les impôts de tous les citoyens et est donc un service public. C'est pour cela que l'enseignement supérieur doit être de qualité, gratuit et accessible pour tous les étudiants.

Pourquoi voulons-nous un enseignement supérieur public ?

Un enseignement public implique d'une part que l'enseignement soit organisé par la Communauté française et d'autre

¹ **Dates des régionales** : Namur (12/10), HE Liège (13/10), Louvain-la-Neuve (13/10), Université de Liège (14/10), HE Bruxelles et Facultés Universitaires Saint-Louis (15/10), Université Libre de Bruxelles (16/10), Mons (19/10), Charleroi (20/10)

part, le financement public de cet enseignement. Dans le premier cas, l'enseignement organisé par la Communauté française est actuellement entravé par des réseaux devenus obsolètes ; dans le second, les mécanismes tels que ceux de l'enveloppe fermée et la volonté obsessionnelle d'intégrer l'enseignement supérieur dans une logique de marché compromettent le financement public à hauteur des besoins de l'enseignement supérieur.

Un enseignement supérieur organisé par la Communauté française

L'enseignement en Communauté française est divisé entre l'enseignement officiel (public) et l'enseignement libre (privé) qu'il soit confessionnel ou non-confessionnel.

Si cette structure est le fruit d'un rapport de force historique qui eut autrefois une logique, force est aujourd'hui de constater que le maintien des réseaux n'est pas plus dans l'intérêt des étudiants que dans celui de l'ensemble de la société.

L'existence de différents réseaux est une source d'inefficacité dans l'enseignement supérieur. Les différents pouvoirs organisateurs pensent dans le cadre de leur propre réseau et créent des filières d'enseignement et de recherche spécifiques au sein de celui-ci, au détriment de toute efficacité régionale rationnelle. Ceci aboutit à faire se concurrence des établissements de réseaux différents. Au sein d'un réseau unique, les établissements seraient amenés à coopérer et l'offre d'enseignement correspondrait davantage à des choix en fonction des besoins de la population plutôt qu'à un éclatement justifié par des querelles aussi centenaires que dépassées.

Cette logique de réseaux aboutit par exemple à faire fusionner des établissements sur des bases confessionnelles plutôt que sur des bases géographiques. Du point de vue de l'étudiant, ce type de rapprochement n'a aucun sens et une offre d'enseignement basée sur tout autre critère que le critère géographique ne peut qu'engendrer des coûts pour celui-ci.

Enfin, dans un contexte international qui pousse à l'autonomie des établissements et à la perte de mainmise des pouvoirs publics sur un secteur dont l'exploitation par les opérateurs privés s'avérerait juteux, l'absence d'un réseau unique favorise la dispersion des forces et renforce l'ouverture des établissements aux chants du marché. Le regroupement des établissements d'enseignement supérieur au sein d'un réseau unique est un des meilleurs remparts face aux agressions incessantes dans l'enseignement supérieur fait l'objet depuis quelques années.

Pour des raisons d'efficacité, pour assurer davantage de coopération entre les établissements, pour assurer une offre d'enseignement qui soit rationnelle et en fonction des besoins de la population et des étudiants, et parce qu'il constitue l'un des meilleurs remparts face aux agressions du marché, la FEF se prononce en faveur d'un enseignement supérieur organisé par la Communauté française dans le cadre d'un réseau unique.

Un financement public de l'enseignement supérieur

Les savoirs produits au sein de l'enseignement supérieur et l'accession des étudiants à de hauts niveaux de formations bénéficient à l'ensemble de la société. Ceci justifie que, outre que son organisation se fasse au sein d'un réseau unique, l'enseignement supérieur soit financé exclusivement par de l'argent public. Cet argent public provient des impôts progressifs prélevés auprès des citoyens par les autorités compétentes, de manière à assurer le fonctionnement de services publics bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Le financement public doit donc assurer un enseignement supérieur de qualité, gratuit ce qui implique qu'il soit financé à hauteur de ses besoins.

Actuellement, ce financement public fait défaut car celui-ci se fait dans le cadre d'une ligne budgétaire fixe, appelée enveloppe fermée². L'évolution de celle-ci n'est liée qu'à l'index et ne tient donc aucunement compte des besoins réels de l'enseignement supérieur. Pour les universités, cette enveloppe comporte deux volets : un volet fixe revu tous les dix ans, et un volet variable qui est attribué aux institutions en fonction du pourcentage de la population étudiante qu'ils accueillent. Lorsque la population étudiante augmente - comme c'est le cas actuellement - le financement par étudiant diminue. La concurrence, déjà instaurée par les différents réseaux, se trouve renforcée par ce mécanisme d'enveloppe fermée qui contraint les établissements à tenter d'attirer des étudiants qui en sont dès lors réduits à de vulgaires parts de marché.

L'absence de financement public en fonction des besoins conduit les établissements d'enseignement supérieur à adopter des logiques de marché³ qui privilégient l'investissement et la rentabilité à court terme plutôt que le développement

² A l'exception des écoles supérieures d'art qui sont elles financées par le biais d'une enveloppe ouverte. Toutefois, d'autres mécanismes y sont à l'œuvre afin d'éviter des afflux trop nombreux d'étudiants.

³ Au grand bonheur d'institutions comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui aimeraient voir rentrer l'enseignement supérieur dans le giron du marché (cf. négociations sur l'Accord Général sur la Commercialisation des Services (AGCS)).

durable de la société. Les établissements sont incités à s'éloigner de leurs missions principales d'enseignement et de recherche au profit d'activités de communication et de séduction mais sont également incités, pour attirer les étudiants et pour remplir leurs missions, à faire appel à un financement privé provenant d'acteurs (entreprises, mécènes « désintéressés », étudiants devant payer les frais d'inscription,...) dont le but premier n'est pas de profiter au bien commun mais bien de rentabiliser leur investissement.

Dans le cas des deux premiers acteurs, la rentabilité peut se décliner sous différentes formes : publicité, influence sur le contenu des cours, formation à certains logiciels, financement de certains matériels de cours,...

Au niveau européen, le processus de Bologne et la concurrence entre établissements qu'il instaure au niveau supranational encourage les établissements à faire davantage appel à des fonds privés pour attirer les étudiants « à hauts potentiels » ou les plus riches. Les multiples rapports de l'OCDE recommandent d'ailleurs depuis de nombreuses années l'introduction du financement privé dans l'enseignement supérieur. Divers exemples (européens, américains, australiens) montrent que l'avènement des fonds privés crée une structure duale de l'enseignement supérieur avec un enseignement supérieur privé réservé à une certaine élite qui peut payer les droits d'entrée et un enseignement de seconde classe réservée à la majeure partie des étudiants. Ceci va évidemment à l'encontre d'un enseignement accessible et de qualité pour tous les étudiants.

L'enseignement (dont l'enseignement supérieur) est un bien public en ce sens que ses bienfaits profitent à l'ensemble de la société. Il est donc logique que l'ensemble de la société contribue à son financement ce qui, en Belgique, est assuré par un mécanisme d'impôt progressif, bien que la progressivité de celui-ci puisse encore être améliorée en faisant contribuer davantage les classes les plus riches. Le financement public de l'enseignement supérieur est le seul à pouvoir garantir une gestion démocratique de cet enseignement en ce sens que, par les élections, les citoyens indiquent à leurs représentants les orientations en matière de dépenses publiques.

Seul un financement public de l'enseignement supérieur permet de garantir que l'enseignement serve les intérêts de l'ensemble de la société et ne rentre pas dans la sphère marchande où il ne servirait les intérêts que d'une minorité de bailleurs. A ce titre, la FEF se prononce en faveur d'un enseignement supérieur financé exclusivement par les fonds publics. Ce financement doit se faire à hauteur des besoins de l'enseignement supérieur ce qui implique inévitablement un refinancement de la Communauté française.

Pourquoi voulons-nous un enseignement supérieur de qualité ?

Par la qualité, nous entendons l'ensemble des moyens matériels et humains permettant d'atteindre l'excellence pour tous. Chaque étudiant doit, grâce à l'enseignement supérieur, pouvoir s'émanciper tant personnellement que collectivement et jouer un rôle actif dans la société en ayant accru son pouvoir de réflexion et d'action sur les conditions de vie et leur évolution. Ce rôle actif nécessite une interdisciplinarité ainsi qu'un esprit critique affûté.

Il est difficile de considérer qu'un enseignement est de qualité lorsqu'il tient en échec la première année la majorité des étudiants. C'est pourtant la situation de la Communauté française. La Communauté doit investir dans l'enseignement supérieur pour atteindre cette dimension de la qualité ce qui passe notamment par l'amélioration de des infrastructures qui accueillent les étudiants ainsi que l'encadrement de ceux-ci.

Des moyens matériels, ...

Pour tous les types d'enseignements, il est nécessaire de disposer d'une infrastructure appropriée.

En d'autres mots, il doit y avoir en suffisance des bâtiments fonctionnels, salubres, adaptés à la formation et équipés des technologies les plus avancées.

Une infrastructure correcte ne vise pas seulement les locaux de cours, mais fait également référence aux ressources didactiques. Aussi, les bibliothèques doivent donner la possibilité de consulter les ouvrages renommés des plus anciens aux plus récents. Les établissements doivent être munis d'assez d'ordinateurs dotés d'une connection à internet pour pouvoir effectuer toutes les recherches qui s'avèrent nécessaires.

Pour pouvoir développer un esprit professionnel et scientifique complet, les étudiants doivent avoir des supports de cours mis à jour, accessibles en ligne et sur papier, didactiques et clairs.

La qualité englobe également certains aspects indirects tels que les infrastructures sportives, la présence d'une cantine avec une nourriture saine et fraîche pour tous et la possibilité d'accéder et d'organiser des activités extra-académiques et culturelles dans les établissements.

...des moyens humains...

Pour former au mieux les étudiants et pour promouvoir la réussite, il est essentiel que les étudiants soient encadrés et guidés par suffisamment de personnel enseignant qualifié, pédagogue et exigeant mais également par du personnel administratif, technique et ouvrier compétent. C'est la combinaison de toutes ces personnes en nombre suffisant qui garantira la qualité pour tous et non pour quelques-uns. Le suivi de tous les étudiants implique que le personnel enseignant compétent et rétribué soit également en charge d'aider les étudiants les plus en difficultés par le biais de cours de rattrapage ou de « remise à niveau ».

...une formation interdisciplinaire...

La société est complexe et ne se laisse pas appréhender par la loupe d'une discipline unique. Les œillères, le plus souvent théoriques, qui restreignent le champ d'analyse d'un étudiant à une seule discipline le condamnent à percevoir la société sous un angle d'approche. La compréhension de la société et la réflexion critique ne sont rendus possibles que par l'interdisciplinarité.

... avec pour objectif : la qualité et l'excellence pour tous!

Outre les moyens matériels et humains et l'interdisciplinarité, il est également important de souligner l'importance de la qualité et l'excellence pour tous, de la recherche ainsi que de proximité géographique dans l'enseignement de qualité.

L'objectif de qualité pour tous doit être commun à toutes les filières et cela ne peut être atteint par une compétition où seuls subsistent quelques pôles d'excellence qui condamnent la majorité à un enseignement de second ordre.

Partout en Communauté française, les étudiants ont le droit à un enseignement supérieur du meilleur niveau. Les cours doivent être mis à jour régulièrement de façon à prodiguer aux étudiants des bases fondamentales solides mais de leur enseigner les développements les plus récents dans leurs domaines respectifs.

La qualité et l'excellence pour tous nécessitent également des liens étroits avec la recherche, dont l'enseignement de qualité se nourrit en permanence. Dissocier l'enseignement de la recherche condamne l'enseignement à se scléroser.

Enfin, il va de soi que la qualité ne peut être conçue que dans le cadre d'une offre d'enseignement à une distance géographique limitée du lieu de résidence. Le parcours d'une longue distance phagocyte du temps et de l'argent à l'étudiant alors qu'un enseignement de proximité lui permettrait d'épargner temps, argent et fatigue.

Pourquoi voulons-nous un enseignement supérieur gratuit ?

Un enseignement supérieur qui ne permet pas à toute personne de réussir indépendamment de ses origines socio-économiques est un enseignement qui est un moteur de reproduction et de conservatisme social. Or, la FEF promeut un enseignement supérieur qui soit un moteur de changement. Pour cela, l'enseignement supérieur doit être gratuit.

La gratuité de l'enseignement supérieur implique un réinvestissement de l'Etat, des régions et des communautés dans toutes les matières dont les étudiants sont dépendants pour accomplir leurs études de façon à leur offrir un accès gratuit à tous leurs besoins. Actuellement, les coûts directs (frais d'inscriptions, matériel de cours, frais de stages...) et indirects (logements, transports, nourriture, accès à la culture...) sont autant d'entraves à l'accession de tous à l'enseignement supérieur.

Pourquoi l'enseignement supérieur gratuit est préféré à d'autres mesures

Le travail étudiant fait actuellement office de perfusion palliative pour les étudiants qui sont contraints de financer leurs études. Toutefois, les horaires et la pénibilité de celui-ci hypothèquent sérieusement les chances de réussite des étudiants qui sont contraints de s'y adonner.

Le système de bourse actuel est insuffisant, inefficace et maintient un cordon ombilical artificiel entre l'étudiant et ses parents. Le montant des bourses ne permet pas de couvrir les besoins essentiels des étudiants. Les règles d'attribution des bourses sont telles que certains étudiants pêchent à recevoir une bourse car leurs parents gagnent quelques euros au dessus du plafond légal d'octroi. Dans d'autres cas, les activités professionnelles de certains parents leur permettent de déduire fiscalement un certain nombre de dépenses, rendant possible à leurs enfants de bénéficier de bourses alors que

ceux-ci n'en ont pas besoin.

Les prêts étudiants sont en vigueur dans de nombreux pays. Lorsqu'ils terminent leurs études, ces étudiants démarrent leur vie professionnelle avec une dette s'élevant à des dizaines de milliers d'euros. En cela, les prêts agissent comme une barrière psychologique à l'entrée de l'enseignement supérieur, surtout à l'égard des populations les moins favorisées. Si, dans les classes favorisées, certains étudiants estiment qu'il est possible de démarrer leur vie professionnelle avec une dette, les classes moins favorisées voient dans ce démarrage professionnel endetté un obstacle quasi insurmontable. Ils préféreront donc s'orienter vers des études moins onéreuses, de plus courte durée, voire ne pas entamer d'études supérieures même si celles-ci leur bénéficieraient indéniablement.

Le minerval progressif est perçu par certains comme une façon de faire contribuer chaque étudiant en fonction de « ses » moyens. Outre le fait qu'il renvoie à nouveau l'étudiant majeur aux revenus de sa famille, cette idée nie le fait que le système fiscal belge est déjà caractérisé par un impôt progressif sur les revenus du travail. Aussi, les citoyens belges, dans le cadre d'un enseignement public, contribuent déjà progressivement au financement. Enfin, le poids d'un minerval, même progressif, pèsera proportionnellement plus lourd dans le budget des familles les moins aisées que dans celui des familles plus favorisées.

Les idées reçues sur l'enseignement supérieur gratuit

Les détracteurs de l'enseignement supérieur gratuit ont majoritairement recours à deux types d'arguments. Le premier concerne la crainte d'un afflux massif d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Le second fait état d'une hypothétique baisse de qualité qui pourrait être palliée par la généralisation d'examens d'entrée.

Il est évident que la gratuité implique un accès d'une plus large population à l'enseignement supérieur. Lorsqu'il fut question jadis de rendre l'enseignement secondaire obligatoire, des voix se sont élevées contre cette proposition, prétextant qu'un plus haut niveau d'instruction pour tous ne pouvait être un bienfait pour la société. Les évolutions historiques montrent que l'accession d'une plus grande partie de la population à un niveau d'enseignement supérieur comporte de nombreux bienfaits, tant par l'augmentation du niveau de vie, des savoirs que par l'émancipation individuelle et collective qui en découle.

La baisse de qualité est une crainte légitime. Toutefois, il est indispensable de mener de front les débats sur la gratuité et sur la qualité sous peine de voir l'enseignement supérieur ne plus servir les besoins de la société, rôle qu'il se doit de remplir puisque les citoyens contribuent à son financement par le biais de l'impôt collectif.

L'introduction d'examens d'entrée où de toute mesure limitant l'accès est également à proscrire. L'enseignement en Communauté française peut être perçu comme une pyramide dont l'enseignement supérieur serait la pointe. Selon cette métaphore, le public qui accède en règle générale à l'enseignement supérieur est un public que le système d'enseignement inégalitaire de la Communauté française a déjà largement sélectionné.

L'enseignement obligatoire de Communauté française est le plus inégalitaire des pays développés. Organisé selon une concurrence entre les écoles, l'enseignement obligatoire connaît une forte ségrégation sociale ce qui implique que les élèves sont répartis en manière homogène dans les écoles selon leur origine socio-économique. Ceci aboutit à avoir des écoles dont les niveaux dépendent largement de l'origine socio-économique des étudiants.

Pour rendre l'enseignement supérieur démocratique, il est indispensable de fournir des efforts pour rendre l'enseignement obligatoire égalitaire et efficace, **par le biais, notamment, de la mixité sociale.**

Les barrières de type académiques à l'accès à l'enseignement supérieur ont bien souvent pour effet de conforter les inégalités présentes dans l'enseignement obligatoire. Ces limitations ont de plus pour effet de biaiser le choix des études en y introduisant un critère qui n'est pas intrinsèque aux savoirs étudiés ni aux perspectives professionnelles. De plus, ces limitations d'accès nient le développement possible des étudiants durant leur première année et ne représentent bien souvent pas la diversité du contenu que les étudiants seront amenés à maîtriser.

Conclusions sur la gratuité de l'enseignement supérieur

La gratuité généralisée est un outil indispensable afin que chaque jeune, peu importe les revenus de ses parents, soit égal devant l'accès à l'enseignement supérieur. La gratuité s'applique à tous les coûts directs et indirects. Les coûts directs concernent les coûts strictement liés aux études (frais d'inscriptions, supports de cours, frais de stage,...) et les coûts indirects, inhérents à chacun (logement, nourriture, transport...). **La FEF revendique la gratuité de l'enseignement.**

En cela, elle s'oppose à tout système de prêt étudiant, les prêts étudiants freinant d'emblée l'élan de toute une frange de la population à entamer des études supérieures. En ce qui concerne le système d'allocations d'études, il est imparfait et ne peut garantir – pour des raisons pratiques – que tous ceux qui en ont besoin en bénéficient. »

et le système d'allocation d'études est imparfait et ne peut garantir - pour des raisons pratiques - que tout ceux qui en ont besoin en bénéficient.

Indéniablement, l'accès d'une large frange de la population à un niveau d'études supérieur bénéficie à l'ensemble de la société. Pour autant que les débats sur le caractère public, de qualité et gratuit sont menés de front, les craintes d'une baisse de qualité de l'enseignement supérieur suite à l'introduction de la gratuité sont injustifiées. Toute mesure visant à réduire l'accès à l'enseignement supérieur par d'autres biais, comme les barrières académiques, demeurent injustes en raison de la prodigieuse capacité de l'enseignement obligatoire en Communauté française à produire des inégalités.

Pourquoi les caractères public, de qualité et gratuit sont indissociables

Les caractères public, de qualité et gratuit sont indissociables au niveau de l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur contribue au bien-être de tous les citoyens tant par l'élévation du niveau des connaissances que par l'émancipation personnelle et collective qu'il permet. A ce titre, son financement doit être public, c'est à dire en provenance des impôts progressifs des citoyens, pour servir l'ensemble des besoins de la population. Outre le fait que l'introduction du financement privé crée un enseignement à deux vitesses, ce mode de financement n'a pas pour mission principale d'assurer le bien-être de la population mais recherche davantage les profits immédiats, notamment par l'employabilité aussi immédiate qu'éphémère qu'il offre aux étudiants qui suivent cet enseignement. Seul le financement public permet d'assurer des missions sociétales qui sont confiées à l'enseignement supérieur.

Parce qu'il est financé publiquement, l'enseignement supérieur doit être à la fois de qualité et gratuit. En effet, si l'enseignement supérieur n'est pas de qualité, il ne contribue pas pleinement au développement de la société et les impôts des citoyens sont détournés de leur finalité. Et si les étudiants doivent s'acquitter des coûts directs et indirects, l'ensemble des citoyens contribue à ce qu'une élite sociale et économique, déjà mise en place et favorisée par le biais d'un système d'enseignement secondaire injuste et inégalitaire, se reproduise *ad libitum*.

Garantir à la fois l'accès pour tous à l'enseignement supérieur et l'émancipation collective qui bénéficie à tous ne peut donc se faire qu'à travers un enseignement supérieur public, de qualité et gratuit.

Conclusion

Dans une société qui connaît des injustices flagrantes, la Fédération des Etudiants Francophones propose une vision de l'enseignement supérieur qui soit un moteur de changement et non de reproduction et de conservatisme social. Cette vision est celle d'un enseignement public, de qualité et gratuit.

Comme l'enseignement supérieur contribue à l'émancipation collective et au progrès de l'ensemble de la société, il est logiquement tant organisé que financé publiquement. L'organisation publique de l'enseignement contribue à l'efficacité de l'enseignement, permet une offre rationnelle des cours et constitue un des meilleurs remparts contre les tentatives du marché de s'immiscer dans le secteur de l'enseignement supérieur. Le financement public de l'enseignement par tous les citoyens se fait au moyen d'une progressivité de l'impôt. Ce caractère public permet également que ce soient les citoyens qui orientent l'enseignement en fonction des besoins de la société dans laquelle ils vivent.

Parce qu'il est public, l'enseignement supérieur doit être de qualité. Dans le cas contraire, cela impliquerait que l'argent public ne servirait pas au mieux les besoins de la société. Cette qualité requiert des moyens matériels et humains en suffisance mais également un niveau de formation qui permette à tous d'appréhender la complexité de la société de façon interdisciplinaire et critique. L'objectif de qualité et d'excellence pour tous ne peut être atteint sans nourrir l'enseignement de la recherche et sans offre d'enseignement de proximité.

Enfin, comme l'enseignement supérieur est public et de qualité, il doit être gratuit. Autrement, l'argent de tous servirait à ce que seules les personnes qui sont actuellement les plus favorisées puissent accéder à l'enseignement supérieur.

L'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur comporte des effets positifs en terme d'émancipation collective et de génération de savoirs pourvu qu'il soit financé publiquement et qu'une attention particulière soit accordée à ne pas négliger la qualité. Toute tentative d'imposition d'autres barrières qu'économique contribuerait à renforcer l'inégalité déjà véhiculée par le système d'enseignement obligatoire de la Communauté française et aboutirait à échouer à faire de l'enseignement supérieur un moteur de changement social.

En d'autres termes, tant que l'enseignement supérieur ne sera pas public, de qualité et gratuit, le moteur de la reproduction sociale continuera de carburer à l'enseignement.